

RECLOSES INFOS

Bulletin d'information trimestriel 2020-01

SOMMAIRE

Edito de Mme la Maire

P2 Les commissions
communales

P3 Dialogue avec vos élus
Les nouveaux habitants
Les entreprises de Recloses

P4 Vie scolaire

- ◆ RPI
- ◆ Centres de loisirs

P5 Vie pratique / vie locale

- ◆ Gestion des déchets
- ◆ Eclairage public
- ◆ Transport
- ◆ Chantiers participatifs

P6 Le guide du bon voisinage

P7 Les actualités

P8 Les conseillers et leurs
attributions



Sonia RISCO
Maire de Recloses

Edito

Chères Reclosiotes, chers Reclosiots,

Après ces quelques mois d'une vie perturbée par la pandémie, j'espère que vous et vos proches vous portez bien et que votre vie reprend petit à petit son cours normal. Je suis cependant consciente que certaines difficultés liées à cette période particulière peuvent persister. Mon équipe et moi-même restons mobilisés à vos côtés pour vous aider.

Je souhaite vous rappeler en ce début de mandat que l'échange, la communication, et la volonté de construire ensemble sont des points clés de notre PACTE pour Recloses.

Tout au long de ces 6 années, nous attacherons une grande importance à vous transmettre toutes les informations vous permettant de suivre l'avancée des projets, les actions menées et les évènements de la commune.

Nous nous appuyerons sur les supports déjà existants (site internet, emails et page Facebook), et d'autres outils s'ajouteront bientôt, tels qu'une application smartphone et ce journal trimestriel, que j'ai le plaisir de vous présenter aujourd'hui.

Ce premier numéro intervient un mois après l'installation de notre équipe municipale. Conformément à notre programme, nous allons travailler en commissions ouvertes. Dans les pages qui suivent vous trouverez le descriptif de chacune d'entre elles. Ce sont ces commissions qui seront chargées d'étudier et de suivre les projets que nous souhaitons mener. Elles travailleront en complète transparence et dans l'intérêt collectif. Elles seront aussi un lieu où de nouveaux projets pourront être initiés.

Soyez nombreux à y participer afin de partager vos idées, vos connaissances, vos avis et d'en faire bénéficier votre village.

Rejoindre ces commissions, c'est l'opportunité de faire entendre votre voix !

*Je vous souhaite une période estivale joyeuse et reposante.
Bonne lecture et prenez bien soin de vous.*

Sonia Risco

**Choisissons ensemble le
nom de notre journal
municipal.**

**Faites-nous part de vos
suggestions par mail**

à mairie@recloses.fr.

**(une seule proposition par
personne)**



Commissions communales



Des commissions communales pour faciliter le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Outre les commissions obligatoires (impôts directs, révision des listes électorales, appels d'offres), sept commissions communales sont mises en place, ouvertes aux habitants, excepté pour celle des finances et ressources humaines. Ces commissions sont consultatives et ont pour objectif de travailler sur des projets pour le village, en vue d'une délibération par le conseil municipal qui rendra sa décision finale.

La Maire est présidente de fait de chacune de ces commissions.

Si vous souhaitez participer à ces commissions, il suffit de vous faire connaître auprès de la mairie par téléphone au 01 64 24 20 29 ou par mail à mairie@recloses.fr en précisant celle que vous souhaitez rejoindre **avant le 14 juillet**.

Finances / Ressources Humaines

La commission Finances / Ressources humaines élabore la politique budgétaire annuelle de la commune en déterminant les budgets de fonctionnement et d'investissement. Partenaire des différentes commissions, son rôle est de rechercher les sources de financement des projets à l'étude. Elle gère également les besoins en ressources internes (personnel) et externes (sous-traitants).

Vice-présidente : Nadège COSCO

Membres du conseil :

Virginie ROCHER

Communication

La commission communication définit et met en œuvre toutes les actions de communication. Elle a pour mission d'informer la population de façon régulière et transparente de l'avancement des projets et des grandes orientations du village, ainsi que des événements et manifestations. Son objectif est de rester en contact avec les concitoyens, prendre leur avis et être à l'écoute de leurs préoccupations.

Vice-présidente : Margaret POMA

Membres du conseil : Gilles CLUGNAC

Membres extérieurs : 3

Sports et Culture

Le sport et la participation aux activités culturelles sont des facteurs clés d'intégration et de socialisation.

Cette commission aura à cœur de travailler à l'élaboration d'une véritable politique d'animation sur la commune. Elle s'engage également à soutenir les associations locales qui sont des vecteurs essentiels de l'animation du village.

Vice-présidents : Lisa DELGADO (culture), Guillaume JEAN (sport)

Membres du conseil : Benjamin BEUTIS, Nadège COSCO, Marie-Laure RIBAS

Membres extérieurs : 5

Enfance / Jeunesse / Ecole

Les dossiers relatifs à la petite enfance, aux écoles, à l'éducation et à la jeunesse sont nombreux et sont autant de challenges à relever pour les années à venir.

D'une manière générale, la volonté est d'être à l'écoute de tous et de travailler avec le RPI, les parents d'élèves, les équipes enseignantes, les agents et les associations pour réussir ensemble.

Cette commission sera chargée de mettre en place et d'animer le conseil municipal des jeunes (CMJ).

Vice-présidente : Marie-Laure RIBAS

Membres du conseil : Bertrand ALZIEU, Benjamin BEUTIS

Membres extérieurs : 4

Vie locale et Mobilité

La commission a pour objectif de favoriser les acteurs économiques locaux qui s'engagent au maintien de la qualité et du cadre de vie du village et à la préservation de

l'environnement. Les sujets traités concerneront les commerces de proximité, les services à la personne, les entreprises, la mobilité et l'écotourisme. Cette commission vise à promouvoir des initiatives écoresponsables privées ou associatives qui participent à l'amélioration de la qualité de la vie.

Vice-présidente : Virginie ROCHER

Membres du conseil : Gilles CLUGNAC, Nadège COSCO, Margaret POMA, Fabrice RICHARD

Membres extérieurs : 3

Travaux / Urbanisme

Cette commission a pour rôle de suivre l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU/PLUI) et d'étudier tous les permis de construire, demandes préalables, déclarations de travaux déposés, etc.

Elle aura la charge de répertorier et suivre les différents travaux entrepris sur les bâtiments communaux, la voirie, le domaine public et privé de la commune. Elle participera à l'analyse des besoins en matière de travaux d'entretien et pilotera les travaux effectués par les entreprises extérieures.

Vice-présidents : François BOUVIER (urbanisme), Fabrice RICHARD (travaux)

Membres du conseil : Gilles CLUGNAC, Madeleine GUYOU, Erick LE TOUT

Membres extérieurs : 5

Écologie / Développement durable

La commission Écologie et Développement durable a pour objectif d'élaborer avec l'aide des habitants des solutions locales pour faciliter la transition écologique. Il s'agit là d'une des priorités du Conseil Municipal.

Sa mission est de sensibiliser les habitants aux problématiques environnementales et de mettre en place une démarche écologique exemplaire pour la commune (économie d'énergie, achats durables, préservation de l'environnement et de la biodiversité, politique zéro déchet, lutte contre les pollutions...), et d'encourager la gestion écologique et participative des espaces verts.

Vice-président : Gilles CLUGNAC

Membres du conseil : Bertrand ALZIEU, Lisa DELGADO, Fabrice RICHARD

Membres extérieurs : 5

Participez activement à l'animation de notre village en rejoignant nos commissions.

Action sociale et solidaire

Cette commission aura pour mission de recréer le Centre communal d'action sociale (CCAS) et de mettre en place le conseil municipal des séniors (CMS).

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les

domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa vocation est de mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Son rôle est de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées et de soutenir les personnes souffrant de handicap. Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le maire.

Vice-présidente : Madeleine GUYOU

Membres du conseil : Brigitte LEIBER, François BOUVIER

Une équipe disponible et à l'écoute de ses administrés

Dialoguez avec vos élus

Comme annoncé durant notre campagne, nous avons mis en place deux permanences des élus, à tour de rôle, tous les samedis matin de 10h à 12h et tous les mercredis soir de 17h à 20h. Chaque mois, le tableau des permanences sera affiché et mis en ligne. Madame la Maire s'efforcera d'être présente lors de chaque permanence.

Cahier de suggestions et doléances

Une question, une remarque, une suggestion ?

Un cahier est mis à votre disposition à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture. Vous pouvez bien évidemment continuer à nous écrire via le site internet à partir de l'espace réservé aux Reclosiots ou adresser un mail à mairie@recloses.fr

Bienvenue aux nouveaux habitants

Recloses a vu récemment s'installer de nouvelles familles tombées sous le charme de notre

village. Nous leur souhaitons la bienvenue à tous et une cérémonie d'accueil leur sera consacrée. Un livret d'accueil comportant toutes les informations utiles au quotidien est en cours d'élaboration, afin de faciliter l'intégration de ces familles au sein même de notre commune et de ses alentours.

Vous êtes arrivés à Recloses depuis moins d'un an, faites-vous connaître auprès de la mairie (mairie@recloses.fr).

Entreprises de Recloses

La mairie attache une grande importance aux entrepreneurs de sa commune. Un premier courrier leur a été adressé courant juin, afin de les recenser. L'objectif de cette démarche est de les connaître pour mieux les informer et leur offrir un référencement sur le site internet de la commune.

Une première rencontre sera organisée afin de créer de la synergie inter-entreprises.

Dans le cadre de la crise sanitaire, l'État, la région, le département et

la communauté d'agglomération se sont mobilisés pour proposer des solutions de financement autres que bancaires aux acteurs économiques franciliens tels que :

- ◆ Le fonds de solidarité : jusqu'à 1 500 € versés par la DGFIP.
- ◆ Le prêt rebond : aide supplémentaire au fonds de solidarité de 2 000 à 5 000 €.
- ◆ Le fonds résilience : pour les entreprises de 0 à 20 salariés, avance remboursable de 3 000 € à 100 000 € à taux zéro et sans garantie sur une durée maximale de 6 ans avec un différé de remboursement de 2 ans maximum.

Toutes ces informations sont disponibles sur le site de la CAPF : <https://www.pays-fontainebleau.fr/contacts-utiles-et-mesures-daccompagnement-pour-les-entreprises/>

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie (mairie@recloses.fr) pour toute information complémentaire.

Vie scolaire

Retour à l'école après 3 mois de confinement

La reprise de l'école de Recloses s'est effectuée en deux temps : le 2 juin dernier pour 24 élèves, puis le 22 juin, pour tous les élèves, en respectant le protocole sanitaire de l'éducation nationale.

Regroupement Pédagogique Intercommunal de Recloses / Villiers-sous-Grez (RPI)

Une nouvelle équipe a pris les commandes du RPI depuis le 28/05/2020 :

Président : Thierry Masson (Villiers),
 Vice-président : Benjamin Beutis (Recloses),
 Trésorière : Emmanuelle Sormail (Villiers),
 Trésorier adjoint : Bertrand Alzieu (Recloses),
 Secrétaire : Marie-Laure Ribas (Recloses),
 Secrétaire adjointe : Laetitia Lepaisant (Villiers).

Cadeau de fin de scolarité pour les CM2

Au nom du RPI Recloses Villiers-sous-Grez, Thierry Masson et Sonia Risco ont adressé leurs félicitations aux 14 élèves qui entrent en 6^{ème} à la rentrée de septembre. Ils semblaient très contents de la calculatrice "spéciale collègue" qui leur a été offerte pour l'occasion.

Rentrée 2020/2021

Une bonne nouvelle pour nos deux écoles : 15 nouvelles entrées pour RECLOSES et 8 pour VILLIERS pour la rentrée de septembre prochain.

Projet éducatif des classes primaires

Un « Apiscope » entièrement financé par le PNR a été installé dans l'école de Recloses. Il s'agit d'une grande ruche vitrée qui permettra de suivre la vie des abeilles.

Transports scolaires

Comme chaque année, la CAPF et le département participent au forfait Imagine'R de transport scolaire. La participation des familles sera de 278 € pour les lycéens et 100 € pour les collégiens. Le département appliquera sur demande, début 2021, une aide complémentaire pour un montant de 25 € par collégien non boursier. La souscription Imagine'R se fait directement en ligne sur iledefrance-mobilites.fr, rubrique « Tarifs ».

Les horaires sont disponibles sur le site internet de la commune et en mairie.



Centres de loisirs

Achères-la-Forêt

Le centre de loisirs d'Achères la Forêt est une petite structure qui accueille entre 12 et 25 enfants par jour âgés de 3 à 10 ans. L'équipe propose à vos enfants dans une ambiance familiale et chaleureuse des petits et grands jeux, des activités manuelles et culinaires, des jeux d'expression théâtrale et musicaux, des promenades nature... Vos enfants seront accueillis de 9h à 17h15 avec collation, déjeuner et goûter. Une garderie est aussi proposée avant l'ouverture et la fermeture du centre.

Les règlements par CESU dématérialisés ou préfinancés ainsi que les chèques ANCV sont acceptés.

Renseignements et inscription au 01.64.24.40.11 - lundi et vendredi 8h30-12 h/14h30-17h30, mardi et samedi 8h30-12h

mail : acheres.la.foret@wanadoo.fr

Buthiers

Le centre aéré de l'île de loisirs de Buthiers accueillera des enfants cet été, mais en effectif plus réduit pour répondre aux conditions sanitaires exigées pour l'ouverture. Les enfants de 3 à 11 ans seront privilégiés et il n'y aura pas de bus de ramassage cette année. Diverses activités sont proposées : parcours aventure, vélos fun, escalade, piscine, simulateur de surf, poney, activités manuelles, activités culturelles...

Renseignements et inscription : Ile de loisirs de Buthiers - 73, rue des Roches - 77760 Buthiers, Tél. : 01 64 24 12 87 - Fax : 01 64 24 15 79



Vie pratique / Vie locale

Gestion des déchets



Il existe aujourd'hui deux collectes de déchets : les poubelles ménagères et les poubelles jaunes (papier, cartons et emballages plastiques et métalliques). Des

containers destinés aux verres sont situés route d'Ury et rue du Clos à la Fourrée proche du cimetière.

Les poubelles grises à côté de ces containers sont destinées aux propriétaires de résidences secondaires qui ne sont pas présents les jours de ramassage. Elles concernent uniquement les ordures ménagères.

Tous les autres déchets (déchets verts, gravats, bois, produits toxiques, métaux, etc.) doivent être déposés en déchetterie (La Chapelle la Reine ou Nemours). Nous comptons sur le civisme de tous pour respecter cette règle. Nous rappelons par ailleurs que le dépôt des déchets verts en forêt est interdit, **tout comme leur brûlage.**

Eclairage public

La société INEO, en charge de la maintenance de nos points lumineux, est intervenue suite à notre demande pour changer les ampoules en panne depuis plusieurs mois.

N'hésitez pas à nous informer dès que vous constatez une lampe défectueuse

(mairie@recloses.fr).



Des travaux de remplacement de 17 points lumineux en led sont prévus route d'Ury, rue Pasteur, place des Ormes et place de l'église. Deux armoires électriques seront également remplacées et une autre supprimée. Ce changement d'éclairage est subventionné par la SDESM (syndicat d'électrification du sud seine et marne) à hauteur de 35 000 €, reste à la charge de la commune 40 000 €.

Transports

Aujourd'hui, plusieurs modes de transports sont disponibles pour les habitants :

Les bus scolaires

Le transport scolaire est accessible à tous les Reclosiots. Les horaires sont disponibles sur le site internet de la commune et en mairie.



Le transport à la demande (TAD)

Mis en place en mars dernier, le TAD est un service de transport à la demande organisé par le Pays de Fontainebleau, dans le cadre d'une convention avec Ile-de-France Mobilités et exploité par la société Transdev Nemours. Il fonctionne toute l'année du lundi au samedi (hors jours fériés) depuis les communes d'Achères-la-Forêt, Boissy-aux-Cailles, La Chapelle-la-Reine, Le Vaudoué, Noisy-sur-École, Recloses, Tousson et Ury, vers Fontainebleau-Avon, aux arrêts : château, hôpital et gare. Inscription et réservation sur La centrale mobilité (24h/24, 7j/7) CAPF.centrale-mobilite.fr ou par téléphone au 01.64.10.55.33 (de 9h à 16h du lundi au vendredi sauf jours fériés).

ACTION! COMMUNE!

LANCEMENT DE CHANTIERS PARTICIPATIFS

La mairie met en place des chantiers participatifs : il s'agit d'inviter les habitants de la commune à participer bénévolement à des chantiers d'amélioration ou de (re) construction du cadre de vie public. Face à la baisse programmée des dotations aux communes, les initiatives pour contenir la hausse des impôts sont les bienvenues. C'est aussi un moyen de créer du lien, de la proximité, tout en étant utile à la collectivité.

Un appel à volontaires est donc lancé pour plusieurs actions participatives :

- ◆ nettoyage, désherbage du cimetière,
- ◆ ponçage et peinture des barrières et du portail de l'école,
- ◆ peinture des bancs du village.

Vous avez envie d'apporter votre contribution à l'une de ces actions ? inscrivez-vous auprès de la mairie par téléphone au 01 64 24 20 29 ou par mail à mairie@recloses.fr.

**Le bruit ne fait pas
de bien, le bien ne fait
pas de bruit .**

Proverbe provençal

Vivre en bon voisinage, c'est possible ! Si dialogue, bon sens et courtoisie sont les meilleurs moyens d'éviter que les choses ne s'enveniment, certaines règles de base doivent également être respectées.

Le bruit

Véritable problème de société et de santé publique, le bruit est une pollution, une nuisance. Et cela, de jour comme de nuit. Or, il est à la portée de tous, d'adopter des gestes simples, et de respecter quelques règles de savoir vivre.

Les **travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, et le samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00. Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

Les **abolements des chiens** peuvent également être source de nuisance. Les propriétaires sont invités à prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité de leurs voisins.

Brûlage des végétaux

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de

valorisation.

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne, le brûlage à l'air libre de tous les déchets verts est **interdit toute l'année**.

Les alternatives possibles :

- ◆ Le compostage individuel pour les déchets de jardin et de tonte, comme pour les déchets alimentaires,
- ◆ Le broyage des végétaux qui peut servir de paillage des parterres ou en apport dans le compost,
- ◆ Le dépôt gratuit en déchetterie pour les particuliers à La Chapelle la Reine : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12 et de 14h à 18h et le dimanche de 9h à 13h ou à Nemours : du lundi au samedi de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50 et le dimanche de 9h à 10h50.

Propreté

Le plaisir de se promener dans les rues de sa commune, dépend pour beaucoup de la propreté des trottoirs et des espaces verts. Un peu de civisme suffit pour satisfaire ce plaisir. Ainsi, tout possesseur de chien est tenu de ramasser, par tout moyen approprié, ses déjections canines ! De même, chaque habitant peut enlever les mauvaises herbes ou entretenir les endroits de passage en cas de neige ou de verglas devant sa propriété.

Stationnement

Tout automobiliste est tenu de se garer à des emplacements non gênants. A certains endroits de la rue des Canches et de la rue Grande, la circulation est difficile. Il convient de rentrer ses véhicules à l'intérieur des propriétés et de veiller au partage des places de stationnement. Tout est une

Le guide du bon voisinage

question de comportement citoyen !

Vitesse

La municipalité de Recloses se doit d'assurer la sécurité de ses habitants. La vitesse excessive de certains automobilistes nous amène à réfléchir à des solutions pour y remédier. La direction départementale des territoires (DDT) nous a proposé de réaliser gratuitement une étude de circulation rue Grande (route départementale) et nous conseillera des mesures appropriées. Une seconde réflexion est en cours pour la rue des Champs.

Animaux

Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les lieux publics.

De plus, les chiens ne peuvent circuler dans la commune sans être tenus en laisse et ceux réputés mordeurs ou agressifs doivent être muselés. Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux sont tenus de les déclarer en mairie de résidence.



ACTUALITÉS

BREVES

Réunion publique

La municipalité envisage d'organiser sa première réunion publique après la rentrée scolaire de septembre, si les conditions sanitaires le permettent.

A cette occasion, le budget vous sera présenté et nous aborderons deux thèmes essentiels : les travaux envisagés et les transports.

Embauche d'un agent polyvalent :

Comme chaque année, un saisonnier a été recruté de juin à octobre pour prêter main forte à notre agent dans l'entretien de la commune. Monsieur Johann de Freitas a pris ses fonctions le 23 juin dernier.

Remplacement de la secrétaire de mairie durant l'été :

Durant les congés de Madame Joséphine Bertrand, Madame Isabelle Berthelot assurera comme chaque année une permanence de 4 heures par semaine à la mairie : le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Nouveaux arrêts de bus

Deux arrêts de bus vont être installés à Recloses. Le premier en direction de Fontainebleau est situé à la mare à la bonne, le second en provenance de Fontainebleau sera positionné entre le 105 et le 107 rue grande. Ces arrêts seront matérialisés par des zébras et un passage piéton sera implanté de chaque côté.

Vie religieuse :

Pour toute information concernant l'éducation religieuse catholique, vous pouvez contacter le presbytère de La Chapelle la Reine au 01 64 24 30 21.

Remerciements :

Nous tenons à remercier M. Jean-Marc CERCEAU pour son don de 5 litres de Gel Hydroalcoolique de fabrication locale.

ACTUALITÉS

ACTIONS MENEES

Arrachage de la Berce du Caucase
Chemin du Jeu de Paume



Plante de belle allure malheureusement phototoxique et très invasive.

Rénovation des barrières
devant l'école



Remplacement de la barre supérieure corrodée par les intempéries

Potager de rue



Expérimentation intergénérationnelle des voisins de la rue Grande

Désherbage du cimetière



Elimination du Raisin d'Amérique, plante toxique pour la faune sauvage et domestique

ACTUALITÉS

ÉTAT CIVIL

Naissance

Olivia Lecerf Etienne,
née le 25 avril 2020 à Fontainebleau
13 rue des Ecoles

Jeanne Belot,
née le 2 mai 2020 à Fontainebleau
93 rue des Canches

Mariages

Claude Val et **Laurence Blomme**
24 chemin de Parie, le 11 mai 2020

Jacques De Chalendar et **Marie-Camille Achard**
95 rue des Canches, le 4 juillet 2020

Décès

Joséfa Caton Pérez décédée le
9 février 2020 à l'âge de 89 ans
15 rue Grande

Elisabeth Roszak décédée le
24 juin 2020 à l'âge de 68 ans
Chemin du Haut des Brûlons

Une équipe dynamique et motivée pour mener à bien sa mission de service public



MAIRE

Sonia RISCO
Maire de Recloses
Déléguée Communautaire

ADJOINTS

Gilles CLUGNAC
1er adjoint
VP Écologie / Développement durable
Travaux / Urbanisme
Vie locale et Mobilité
Communication
Délégué PNRGF⁽¹⁾

Nadège COSCO
2ème adjointe
VP Finances / Ressources humaines
Sport et Culture
Vie locale et Mobilité
Déléguée SMICTOM⁽²⁾
Trésorière du Comité des fêtes

Margaret POMA
3ème adjointe
VP Communication
Vie locale et Mobilité
Déléguée PNRGF

Madeleine GUYOU
4ème adjointe
VP Action sociale et solidaire
Travaux / Urbanisme
Déléguée SDESM⁽³⁾

CONSEILLERS

Bertrand ALZIEU
Enfance / Jeunesse / École
Écologie / Développement durable
Délégué Collège de la Chapelle la Reine
Trésorier adjoint RPI⁽⁴⁾

Benjamin BEUTIS
VP RPI
Enfance / Jeunesse / École
Sport et Culture

François BOUVIER
VP Travaux / Urbanisme (urbanisme)
Action sociale et solidaire
Délégué Syndicat Collège de la Chapelle la Reine
Délégué PNRGF

Lisa DELGADO
VP Sport et culture (culture)
Écologie / Développement durable
Déléguée SMICTOM
Secrétaire du Comité des fêtes

Guillaume JEAN
VP Sport et Culture (sport)
Délégué Syndicat Collège de la Chapelle la Reine
Président du Comité des fêtes

Brigitte LEIBER
Action sociale et solidaire
Vie locale et Mobilité

Erick LE TOUT
Travaux / Urbanisme
Délégué SDESM

Marie-Laure RIBAS
VP Enfance / Jeunesse / École
Sport et Culture
Déléguée SMICTOM
Déléguée Syndicat Collège de la Chapelle la Reine
Secrétaire RPI

Fabrice RICHARD
VP Travaux / Urbanisme (travaux)
Écologie / Développement durable
Vie locale et Mobilité
Délégué SDESM
Délégué PNRGF

Virginie ROCHER
VP Vie locale et mobilité
Finances / Ressources humaines